

zèle, aux talens & aux services que le Comte Antoine de Pergen leur a rendus dans l'emploi de Ministre d'Etat pour les affaires étrangères, ont daigné lui conserver le titre & les prérogatives de la place de Ministre d'Etat, en le créant & le faisant en même-tems publier Adjoint (sous le titre de *Lands-Verweser*) au Prince de Trautsohn, Maréchal des Etats de la Basse-Autriche.

Le même jour, 15. Décembre, Leurs Maj. Imp. ont aussi nommé Vice-Président de la Chambre des Finances, de la Députation ministériale de la Banque & du Conseil de Commerce, le Comte de Wurmb; le Baron de Reischach, Vice-Président du Commerce; le Baron de Binder, ci-devant Membre du Conseil d'Etat, Conseiller Intime actuel; & le Baron de Croësel Conseiller Intime, & Mr. de Loehr Conseiller au Tribunal de la Justice suprême, Membre du Conseil d'Etat.

Le Comte de Callenberg, ci-devant Gouverneur de Mgr. l'Archiduc Maximilien, est déclaré Grand-Maitre de la Maison de Son Alt. Royale, & le Baron de Lehtbach, Grand-Croix de l'Ordre Teutonique, Commandeur du Baillage de *Franconie*, Commandeur à *Ellingen & Mayence*, Conseiller Intime actuel de Leurs Maj. Imp. ayant été nommé Commissaire Impérial pour présider à l'élection d'un nouveau Prince-Evêque de *Liège*, il est parti pour cette Ville-là où il est arrivé le 29. Décembre.

L'Impératrice-Reine a conféré l'Evêché de *Gand* à Mr. d'Eersel, Doyen de la Cathédrale de *Gand*; & l'Evêché de *Namur* au Prince de Lobkowitz.

Leurs Maj. Imp. & Royale ont donné un ordre